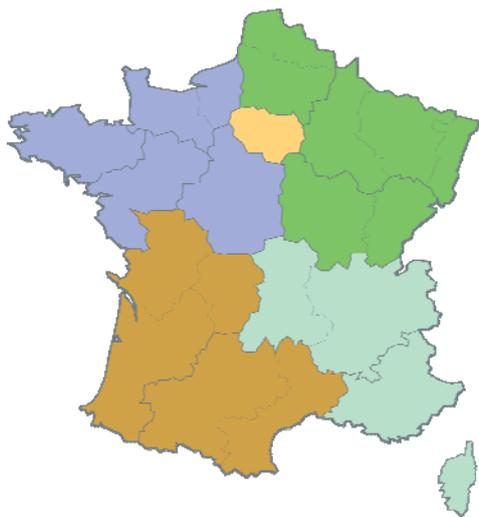


L'organisation territoriale :

Suite à l'unification des 13 régions d'un point de vue administratif (conseil régional et DRJSCS), le mouvement sportif s'inscrit dans une démarche d'harmonisation des territoires des comités régionaux. A la fin de l'année 2016, les 28 comités régionaux actuels laisseront place aux 13 nouveaux comités.



Du point de vue des compétitions, il n'est pas obligatoire de procéder aussi vite. Ainsi, les programmes régionaux (au format des anciennes régions) pourront perdurer pour la saison 2017. Par contre, dès la saison 2018, le programme sportif de notre nouvelle région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées sera commun.

La répartition territoriale visible sur la carte ci-contre représente les nouveaux territoires régionaux (tour en trait noir) et les couleurs des interrégions.

Seul changement dès le début de la saison 2017 : le comité régional du Languedoc-Roussillon rejoint l'interrégion Sud-Ouest.

Principales nouveautés :

- Mise en cohérence des séries/collectifs internationaux/listes de haut-niveau**
Les nageurs qui auront pour objectif et niveau de se qualifier sur des compétitions internationales seront automatiquement qualifiés pour le championnat de sélection. Tous les autres devront passer par des qualifications.
L'idée est de faire bénéficier d'une qualification automatique qu'une petite cohorte de nageurs, dont les résultats dénotent un fort potentiel.
Une plus grande partie des nageurs devront donc passer par les qualifications.
- Fin du système des séries**
Il sera remplacé par le "collectif excellence", en lien avec les listes de haut niveau du ministère et le collectif national.
Attention : le changement du système des listes ministérielles de haut niveau ne sera effectif que pour le début de saison 2018.
Changement de terme, mais aussi de niveau d'exigence
- Des formats de compétitions nationales variés**
Certaines compétition seront organisées, comme traditionnellement, avec un programme en séries et finales (notamment les championnats de France Elite des deux premières années de l'olympiade – 2017 et 2018). Certaines compétitions seront organisées en séries- ½ finales – finales (championnats de France Elite 2019 et 2020).
Certaines compétitions seront organisées en classement au temps (aucune finale), notamment l'une des compétitions interrégionales de qualification.
Les nageurs devront être prêts pour réussir dans tous les formats de compétition
- Qualification à double contrainte – Classement et temps limite**
Le système de qualification aux épreuves nationales est modifié : les résultats lors de deux compétitions interrégionales en grand bassin détermineront un classement national. Les nageurs figurant dans un quota sur une épreuve donnée pourront alors participer sur cette

épreuve aux championnats de France (à condition de nager plus vite que la performance minimale exigée).

Ce changement est important et vise à modifier le positionnement des objectifs chez le nageur et l'entraîneur. Réaliser un temps (par exemple le "50ème temps français de la saison précédente) ne sera plus suffisant, il va falloir le dépasser le plus possible pour s'assurer une qualification. En outre, la valeur de la qualification sera non seulement liée à la performance chronométrique, mais également à la capacité à intégrer un niveau de classement.

5. Quatre niveaux de compétition

- Le niveau départemental et régional est le premier niveau, il pourra être décliné en plusieurs strates selon les effectifs et les répartitions géographiques afin de garantir une offre suffisante de pratique compétitive, sans multiplier les déplacements longs.
- Le niveau interrégional servira de qualification dans la première étape de la saison.
- Un nouveau niveau "national promotionnel", immédiatement sous le niveau national "élite". Les compétitions pour ce niveau de compétition se feront à l'échelle nationale (lieu unique)
- Le niveau national "élite" tel que nous le connaissons aujourd'hui.

L'ajout du niveau national promotionnel permettra d'augmenter la visibilité des niveaux de compétitivité entre l'élite et le niveau sous-jacent. Il permettra également de faire vivre des compétitions au niveau national à un plus grand nombre de nageurs. Ces nageurs pourront alors prendre le temps de progresser avant de concourir au niveau élite.

Des nouvelles catégories d'âges et une nouvelle répartition des rôles :

Le changement de catégories d'âges suit la décision de la FINA et de la Ligue Européenne d'harmoniser les catégories juniors internationales.

Anciennes Catégories (filles et garçons)	POUSSINS		BENJAMINS		MINIMES		CADETS		JUNIORS	
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année								
âges	10 et -	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 et +
Filles	Avenirs	Jeunes		Juniors			Seniors			
Garçons	Avenirs		Jeunes		Juniors			Seniors		

Les garçons et les filles ne changeront pas de catégories au même âge, ce qui correspond à la différence de maturation biologique entre les deux sexes.

Pour la saison 2017, les garçons de 13 ans "resteront" donc sur le même programme qu'en 2016 (natathlon).

Les catégories JEUNES remplacent la catégorie "Benjamins". Elle s'inscrit sur une durée de 3 saisons désormais.

La répartition des rôles entre les différents niveaux territoriaux en matière d'accompagnement de la progression des enfants a également changé :

- Niveau national : finalités compétitives internationales et suivi des meilleurs nageurs nationaux (plan Gavroche)
- Niveau Interrégional : suivi des nageurs à potentiel international de la catégorie Juniors (stage et regroupements – plan Gavroche)
- Niveau Régional : suivi des nageurs jeunes (stage Gavroche et sélection pour la Coupe de France des Régions Jeunes).
- Niveau Départemental : développement et suivi des enfants dans la préparation et l'entrée dans la compétition (développement des qualités aquatiques, animations, confrontations innovantes, pluridisciplinarité, tests ENF, etc.)

La Coupe de France des Départements n'existe plus. Le rôle irremplaçable des départements dans la proximité avec les clubs chez les plus jeunes est alors valorisé.

Le programme des juniors – seniors (filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus) :

Les compétitions au niveau national seront les suivantes :

- 1^{ère} partie de saison : Championnats de France en Petit Bassin (4 jours)
- 2^{ème} partie de saison : Championnats de France Elite (6 jours en 2017)
Championnats de France promotionnel (4 jours)
- 3^{ème} partie de la saison (été) : Championnats de France Filles 15 ans et -, Garçons 16 ans et - (5 jours)
Criterium National Filles 16 ans et +, Garçons 17 ans et + (5 jours)
Criterium national Filles 14 et plus, Garçons 15 ans et plus (4 jours)

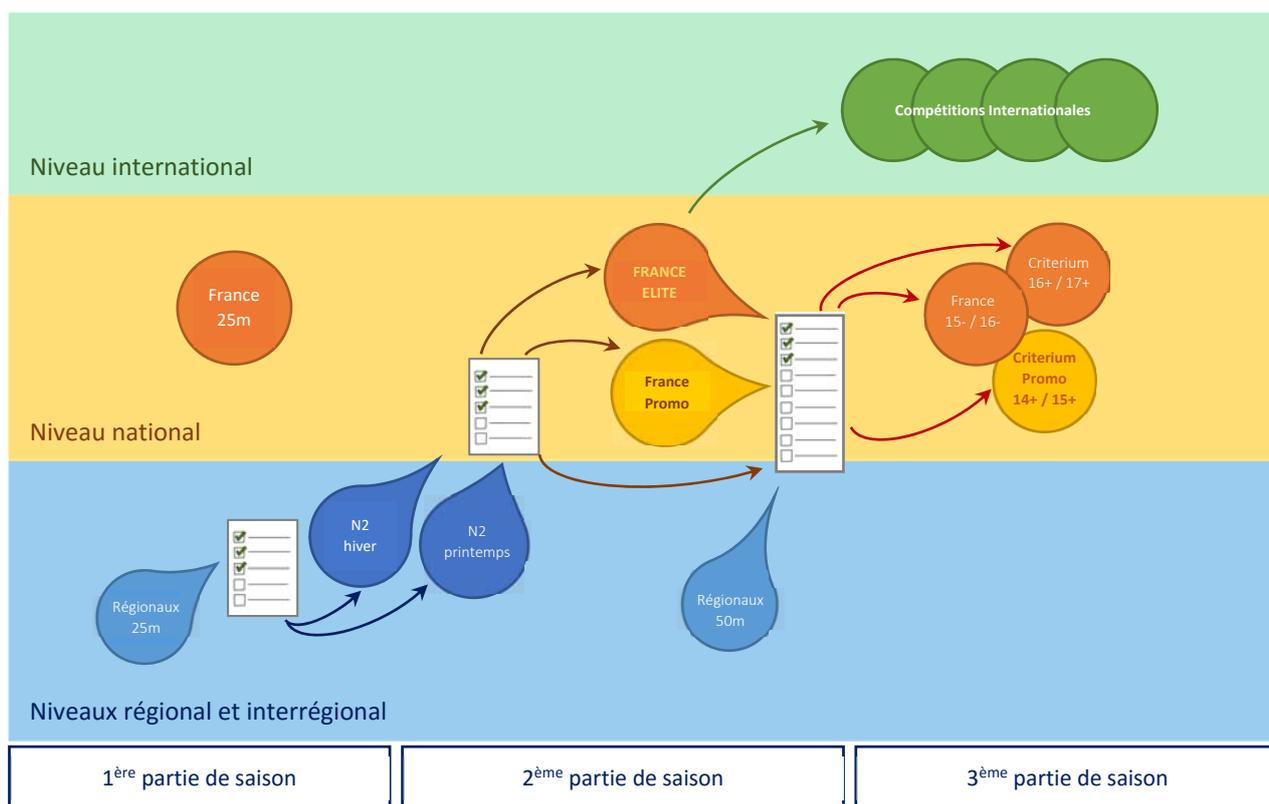
Les compétitions aux niveaux régional et interrégional seront les suivantes :

- 1^{ère} partie de saison : Championnats régionaux en Petit Bassin
- 2^{ème} partie de saison : Championnats N2 Hiver (3 jours, classement au temps)
Championnats N2 Printemps (3 jours, séries/finales)
- 3^{ème} partie de la saison (été) : Championnats régionaux Été

Les championnats régionaux en petit bassin peuvent servir de qualification aux compétitions de N2.

Les championnats de N2 (dans un premier temps) puis les championnats régionaux d'Été sont les seules épreuves constituant le classement permettant la qualification aux compétitions nationales de 2^{ème} et 3^{ème} partie de saison.

La participation aux championnats de N2 n'est pas obligatoire. Certains entraîneurs pourront décider de la stratégie pour leurs nageurs.



Rappel : les nageurs appartenant au "collectif excellence" (avec un niveau proche des qualifications internationales déterminé par les performances de la saison précédente) sont automatiquement qualifiés aux championnats nationaux.

Un collectif de nageurs automatiquement qualifiés aux épreuves de N2 (hiver et printemps) en fonction des performances réalisées la saison précédente (même principe que les séries traditionnelles).

Le programme des jeunes (filles 11-13 ans, garçons 12-14 ans) :

Le programme du natathlon a également été modifié :

- Quatre plots, mais l'un d'entre eux sera réservé aux épreuves de ½ fond
- Toujours un classement à l'addition des points à la table de cotation (qui sera révisée)
- Pas d'épreuves imposées, tout le programme FINA est distribué sur les quatre plots
- Nombre d'épreuves imposé selon les âges : 6 épreuves pour la 1^{ère} année, 8 épreuves pour la 2^{ème} année (dont une épreuve de ½ fond obligatoirement), 10 épreuves pour la 3^{ème} année (dont deux épreuves de ½ fond obligatoirement).
- Période d'organisation des qualifications de janvier à fin mai

Mais c'est la finale nationale (et interrégionale) qui change profondément :

- Programme FINA presque complet (seules les épreuves de 1500 dames et 800 messieurs ne sont pas proposées)
- La qualification s'effectue à partir d'un classement prenant en compte le nombre d'épreuves par années d'âges sur la natathlon
- 3 jours de compétition, classement au temps, avec libre choix des engagements
- Les 8 premiers du natathlon seront récompensés en début de compétition, ensuite il y aura des podiums par épreuve

La qualification est toujours liée à la polyvalence (plusieurs épreuves) mais la singularité des stratégies des entraîneurs est mieux prise en compte : chacun pourra choisir les 6, 8 ou 10 épreuves de son choix.

La finale est un avant-goût des compétitions qui existeront dans le programme sportif de ces futurs juniors, et qui pourront alors s'exprimer à cette occasion sur les épreuves qui leur réussissent le mieux.

Les compétitions collectives :

- Interclubs toutes catégories : pas de changement, ni de format, ni de période
- Interclubs jeunes (filles 11-13 ans, garçons 12-14 ans) : une étape seulement, au mois de décembre
- Interclubs avenir (filles 10 ans et moins, garçons 11 ans et moins) : une étape à la même date que les jeunes
- Coupe de France des Régions :
 - Catégorie Jeunes
 - 3 réunions sur 2 jours
 - Programme de relais exclusivement
 - 12 jeunes filles et 12 jeunes garçons par équipe (4 nageur par année d'âge)

Remarques générales :

Le nouveau programme est particulièrement novateur. Les évolutions principales sont :

- **La logique de confrontation** qui enrichit la traditionnelle validation d'une simple valeur chronométrique pour se qualifier,
- **l'augmentation de la durée de la saison** pour un grand nombre de nageurs,
- **l'ajout de deux épreuves nationales** pour le niveau proche de l'élite,
- et surtout **l'harmonisation des catégories d'âges**, tant sur le plan réglementaire (FINA, LEN et FFN) que biologique.

L'enjeu majeur pour notre comité Midi-Pyrénées et surtout pour le futur Comité fusionné avec celui du Languedoc-Roussillon, sera de trouver collectivement les meilleures idées pour élaborer un programme régional ambitieux, motivant et performant.